

DESCRIPTIF

Les gaines TPC N ROUGE JANOFLEX sont utilisées pour la protection de câbles et canalisations enterrés.

Gainé double peau annelé pour la protection de câbles et de canalisations enterrées, équipée d'un tire-fil et d'un bouchon à chaque extrémité.

- Profil extérieur annelé pour la rigidité et la résistance mécanique
- Surface intérieure lisse pour le tirage des câbles

Matières : PEHD

Couleur : rouge, réservée à la protection des réseaux électriques



DOMAINES D'APPLICATION

Réseau Electrique

NORMES ET CERTIFICATIONS

- **Norme :** NF EN 61386-24
- **Certification :** Gainés certifiés à la marque NF004



GAMME ET CONDITIONNEMENT

Couronnes livrées avec **tire fil + manchon + 2 bouchons**

Référence	Désignation	Conditionnement	Palettisation (m)
2127	JANOFLEX Ø 40 ROUGE C25M	25M	600
2128	JANOFLEX Ø 40 ROUGE C50M	50M	600
2069	JANOFLEX Ø 50 ROUGE C25M	25M	900
2070	JANOFLEX Ø 50 ROUGE C50M	50M	900
2071	JANOFLEX Ø 63 ROUGE C25M	25M	500
2072	JANOFLEX Ø 63 ROUGE C50M	50M	600

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Diamètre nominal DN (mm)	Diamètre intérieur mini (mm)	Rayon mini de courbure (mm)	Résistance aux chocs à -5°C	Résistance à l'écrasement
40	30	320	15J	450N
50	39	300		
63	47	378	20J	

AVANTAGES

Gaines constituées d'une double paroi :

- Surface intérieure lisse facilitant le tirage des câbles ou canalisations
- Profil extérieur annelé assurant la rigidité et la résistance mécanique

RACCORDEMENT ET MISE EN ŒUVRE

Type de pose	Souterraine	En saillie		Encastrée		
		Intérieur	Extérieur	Murs	Planchers	Dalles
	✓	✗	✗	✗	✗	✗

Choix du diamètre de la gaine :

Le câble doit pouvoir être retiré ultérieurement.

Il convient d'appliquer la règle suivante : la section d'application des câbles ne doit être supérieure au tiers de la section de la gaine.

Pose enterrée :

Les manchons avec butée centrale, injectés en PE, sont livrés directement sur les barres et les couronnes.

Les fourreaux doivent être enterrés au minimum à 65 cm sous trottoir et 85 cm sous chaussée.

La section d'occupation des câbles ne doit pas être supérieure au tiers de la section intérieure du fourreau.

Le tire-fil ne sert pas au tirage direct des câbles mais au tirage de l'aiguille qui, elle, sert à tirer le câble.

Les fourreaux doivent être espacés de 20 cm.

Ils ne doivent pas être posés en faisceau de tubes sauf s'ils sont enrobés de béton.

Le fond de fouille doit être propre et sans point dur.

Après la pose du fourreau, les recouvrir de 0,20cm de terre ou de grave débarrassée de grosses pierres.

Le TPC, qui n'a pas de caractéristique de non propagation de la flamme, peut être apparent sur une longueur au plus égale à 11 cm, sauf dans les locaux présentant des risques d'incendie (BE2) ou d'explosion (BE3) où ce conduit doit être arasé (UTE C 15 520). Pour les parties en apparent, utiliser la gaine JANOJET 3522 noir à trait gris.

Durée de stockage : 6 mois. Au-delà, la gaine doit être protégée des rayons UV direct du soleil.

Se référer au guide de pose du STRPEPP : « TPC N ET FOURREAUX ANNELÉS DE PROTECTION DE CÂBLES ET RÉSEAUX ». Site internet : www.strpepp.org.

Notre TPC est conforme au règlement de pose et prescription de l'UTE C 15 520 et de la NF C 14 100.

LEXIQUE

TPC : Tube de Protection de Câbles

La responsabilité du Groupe ELYDAN ne pourrait être engagée en cas d'utilisation différente du produit et en cas de non-respect des conditions de pose.